

Appel à projets recherche 2026

La procédure de participation à l'appel à projets ArTeC 2026 se fait obligatoirement en ligne. Aucun dossier ne pourra être déposé sous un autre format. Les formulaires de candidature seront disponibles en ligne du 22 mai 2025 au 30 septembre 2025 à 8h00 (heure de Paris).

Titre du projet *

Porteur-es de projet

Nom du porteur-se du projet *

Prénom du porteur-se du projet *

Email *

Téléphone *

Adresse *

Statut *

Institution du porteur-se du projet *

Il faut être rattaché à l'une de ces institutions partenaires pour pouvoir déposer un dossier. Veuillez sélectionner une institution partenaire pour continuer.

CV du porteur.se de projet au format PDF, DOC, DOCX *

Joindre une courte biographie du porteur-se au format PDF, DOC, DOCX *

[⊕ Ajouter co-porteur.e](#)

Institutions partenaires d'ArTeC

Institution partenaire *

Il faut être rattaché à l'une des institutions partenaires pour pouvoir déposer un dossier. Votre institution doit être différente de celle du premier.e porteur.euse de projet. Veuillez sélectionner une institution partenaire pour continuer.

Lettre d'engagement du partenaire *

Joindre une lettre d'engagement de cette institution partenaire. Cette lettre doit être au format PDF, DOC, DOCX, JPG ou JPEG.

[+ Ajouter institution partenaire](#)

[- Supprimer institution partenaire](#)

Autres institutions partenaires

Autres institutions (écoles, musées, bibliothèques etc.), autres laboratoires de recherche etc. (Il est recommandé de fournir en annexe une lettre ou un courriel des partenaires définissant leur engagement).

Type d'institution

[+ Ajouter institution](#)

[- Supprimer institution](#)

Lettre d'engagement

Vous pouvez joindre une lettre ou un courriel de ce partenaire définissant son engagement (facultatif). Cette lettre doit être au format PDF, DOC, DOCX ou JPEG.

Collaborateur.rice

Veuillez préciser leurs noms, statuts/fonctions, UFR, département, équipe, ou organisme de rattachement. Vous devez préciser au moins un collaborateur.rice du projet pour continuer.

NOM et prénom *

Statut *

Institution *

[+ Ajouter collaborateur.rice](#)

[- Supprimer collaborateur.rice](#)

Description du projet

Dans quel axe scientifique votre projet s'insère-t-il ?

(à sélectionner - 3 éléments maximum) *

- La création comme activité de recherche
- Les nouveaux modes d'écritures et de publications
- Technologies et médiations humaines

Quelle est la durée du projet ? *

Résumé court du projet *

1000 signes maximum (espaces compris)

0 sur 1000 max caractères

Présentation du projet scientifique *

État de l'art, objectifs et enjeux scientifiques du projet, inscription dans les axes d'ArTeC, lien avec la recherche-crédation ou la recherche-action.

NB : si des images ou documents multimédia doivent accompagner la présentation du projet mais ne peuvent pas être insérés dans le formulaire, les présenter sous la forme d'un lien hypertexte.

5000 signes maximum (espaces compris)

Visuel Text

b *i* [link](#) **b-quote** ~~del~~ **ins** **img** **ul** **ol** **li** **code** **more** **fermer les balises**

Mise en oeuvre *

Méthodologie envisagée, résultats envisagés, réalisations prévues, rôle des partenaires, justification des moyens demandés, articulation éventuelle avec un projet de MIP.

5000 signes maximum (espaces compris)

Visuel

Text

b *i* [link](#) **b-quote** ~~del~~ ins img ul ol li code more fermer les balises

Publications *

Quelles sont les formes de publications scientifiques prévues à l'issue du projet (articles scientifiques, monographies, etc) ? Une publication des résultats en Libre accès est-elle envisagée (dépôt en archives ouvertes, publication dans des revues en Open Access, etc) ?

2000 signes maximum (espaces compris)

0 sur 2000 max caractères

Données *

Le projet donnera-t-il lieu à la production de données de recherche ? Quelles sont les modalités de gestion envisagées pour ces données (stockage, conservation, sécurisation, traitement, diffusion) ? Ces données ont-elles vocation à être diffusées et partagées ?

2000 signes maximum (espaces compris)

0 sur 2000 max caractères

Valorisation *

Événements et contenus de valorisation envisagés, modalités de leur diffusion dans le contexte d'ArTeC et au-delà.

3000 signes maximum (espaces compris)

Visuel Text

b i link b-quote del ins img ul ol li code more fermer les balises

Planning

Les étapes de votre projet : fournir un planning détaillé ou un diagramme de Gantt, qui justifie la ventilation des dépenses année par année.



Déposer un fichier ici ou cliquez pour le choisir

Taille de fichier maximale : 10MB

Vous pouvez associer un document au format PDF, DOC, DOCX ou JPEG.

Budget

[Remplir le formulaire à télécharger](#)

NB : Le budget maximal est de 10 000 € pour les projets de petit format (un an) et de 25 000 € pour les projets de grand format (deux ans).

- Chaque ligne du budget doit être explicitée. Merci de remplir tous les onglets correspondant au projet déposé (budget global dans tous les cas et budget par année, pour les projets pluriannuels). Merci de ne pas ajouter de lignes, mais les dépenses peuvent être largement détaillées dans les cases commentaires.
- Signaler les co-financements dans la colonne dédiée (en nature et en numéraire).
- Fournir les fiches de poste détaillées pour les embauches éventuelles (IGE/IGR, stagiaires). Compter au minimum les sommes suivantes pour un mois de salaire toutes charges comprises.
 - pour un IGE : 2858,13 euros
 - pour un IGR : 3322,57 euros
- L'équipe d'ArTeC est en mesure de prendre en charge de nombreuses prestations pour accompagner la mise en œuvre de votre projet : communication et valorisation, captation et mise en ligne, prêt de matériel, corrections orthotypographiques. Ces prestations ne seront pas éligibles au financement si l'équipe est effectivement en capacité de les assurer et qu'elles répondent aux besoins exprimés par les porteur·ses de projet. Il revient aux porteur·ses de projet de s'assurer, en amont du dépôt de leur dossier, de la faisabilité de cette prise en charge auprès de l'équipe ArTeC.
- Pour un projet déposé sur deux ans, il est nécessaire de fournir un budget global pour l'ensemble de la durée du projet (onglet 1) et son détail par année.
- ArTeC souhaite encourager les collaborations internationales mais, pour des raisons écologiques, les déplacements à l'international réalisés en avion doivent être limités au strict nécessaire. Pour chaque voyage envisagé, il convient donc de préciser les raisons scientifiques, les personnes impliquées et les calendriers, dans le projet déposé.
- La part des frais de bouche ne peut excéder 2000 euros par an cumulables (frais de réception uniquement, prestations sur facture uniquement).
- pour se renseigner sur l'éligibilité d'une dépense, contacter justin.jaricot@eur-artec.fr ET panagiota.fasoi@univ-paris8.fr.

Dans tous les cas, il est demandé aux porteurs de projet de contacter Justin JARICOT ou Aline BENCHEMOUN en amont du dépôt du budget.



Déposer le fichier Excel ici ou cliquez pour le choisir

Taille de fichier maximale : 30MB

Vous pouvez associer un document au format XLSX, ou XLS.

[Télécharger l'annexe financière pour l'appel à projets 2026](#)

Information : Diffusion des résultats de la recherche

Afin de prendre en compte les orientations du Plan National pour la Science Ouverte (1) intégrées dans le plan d'action 2019 de l'ANR (2), il est demandé aux porteurs de projet de donner des éléments d'information quant aux modes de diffusion envisagés pour les résultats de la recherche.

Il revient à l'équipe de chaque projet de fournir à ArTeC des documents destinés à présenter au grand public leur travail de recherche sur le site internet de l'EUR ainsi que sur les réseaux sociaux.

- *Les livrables issus du projet sous forme de documents audiovisuels (audio ou vidéo), photos ou textes devront en priorité être destinés au site internet d'ArTeC afin d'y alimenter un média archipelique, sans exclusivité avec d'autres formes de publication extérieures à ArTeC.*

Ces documents sont à envoyer à Magali GODIN : magali.godin@eur-artec.fr et
Aline BENCHEMHOUN : aline.benchemhoun@eur-artec.fr.

! La mention du soutien de l'EUR ArTeC et plus largement de l'ANR et des Investissements d'Avenir est obligatoire. Chaque publication ou manifestation devra faire figurer la mention suivante :

Ce travail a bénéficié d'une aide de l'État gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre du programme d'Investissements d'avenir portant la référence ANR-17-EURE-0008.

Merci d'informer ArTeC de toute publication en lien avec le sujet de la recherche financée par ArTeC. Cela nous permettra de compléter au mieux le bilan annuel destiné à l'ANR.

Enfin, chaque porteur-e de projet pourra également être invité-e à participer aux Rencontres ArTeC, événement annuel présentant un panorama des projets de recherche soutenus par ArTeC sous forme de conférences, performances, performances artistiques, projections, etc.

(1) Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Plan National pour la Science Ouverte, 4 juillet 2018

(2) ANR : plan d'action 2019

ANNEXE(S)

Annexe



Format : JPG, PNG, PDF, DOC, DOCX, XLS, XLSX, ODT

[+ Ajouter](#)

[- Supprimer](#)

ATTENTION! Une fois que vous aurez cliqué sur le bouton "ENVOYER" vous ne pourrez plus apporter de nouvelles modifications, veuillez vérifier que tous les éléments de votre candidature sont corrects avant de l'envoyer ou cliquez sur "Sauvegarder le brouillon" pour enregistrer les modifications sans soumettre le formulaire.